

CPPT - sites d'Outremeuse et de Tournai

Réunion du 1er juin 2010

Présents :

Messieurs Husquet, Pirlot, Servais, Delvaux et Mabilbe.

Excusés

Messieurs Cafagna, Buysse, Nelles et Vandekerke

Non excusée

Madame Dirickx

1. Approbation du rapport de la précédente réunion
2. Analyse du rapport mensuel du SIPPT
3. Avis demandés par le comité
4. Politique d'achat des moyens de protection individuels
5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises
6. Informations sur la collaboration avec les services externes
7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés
8. La phase d'exécution du plan d'action annuel et rappel du PGP
9. Divers
10. Actions à réaliser ce mois

1. Approbation du rapport de la dernière réunion

Le rapport de la réunion du mois d'avril est approuvé.

2. Analyse du rapport mensuel

Le rapport mensuel du SIPPT a été remis au CPPT et a été analysé par ses membres.

3. Avis demandé par le comité

Le comité est d'avis de demander aux Directions de l'ISA de fournir, comme le demande la loi, le PAA 2010 et le PGP. Le comité craint particulièrement l'inactivité de l'ISA sur le site d'Outremeuse à propos des recommandations inscrites au rapport des pompiers, et ce, d'autant plus que le Bourgmestre de Liège a émis l'éventualité de fermer les établissements si les instituts ne se conforment pas aux consignes des pompiers.

Code sur le bien-être au travail

TITRE I PRINCIPES GENERAUX

CHAPITRE III Principes généraux relatifs à la politique du bien-être

Section II, Le système dynamique de gestion des risques

Art. 11.

L'employeur établit, en concertation avec les membres de la ligne hiérarchique et les services de prévention et de protection au travail, un plan d'action annuel visant à promouvoir le bien-être au travail pour l'exercice de l'année suivante.

Ce plan d'action annuel, qui se base sur le plan global de prévention, est établi par écrit et détermine:

- 1° les objectifs prioritaires dans le cadre de la politique de prévention pour l'exercice de l'année suivante;
- 2° les moyens et méthodes pour atteindre ces objectifs;
- 3° les missions, obligations et moyens de toutes les personnes concernées;
- 4° les adaptations à apporter au plan global de prévention suite:
 - a) à un changement de circonstances;
 - b) aux accidents et aux incidents survenus dans l'entreprise ou l'institution;
 - c) au rapport annuel du service interne de prévention et de protection au travail de l'année civile précédente;
 - d) aux avis donnés par le Comité durant l'année civile précédente.

Titre I, chapitre III, art. 1 à 30: ins. A.R. 27-3-1998, art. 32 (M.B. 31-3-1998).

4. Politique d'achat des moyens de protection individuels

Néant

5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises

Néant

6. Informations sur la collaboration avec les services externes

Néant

7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés

Néant

8. PGP et PAA

Les plans ont été approuvés par les membres du comité.

PGP

Dangers	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Objectifs prioritaires	Activités à effectuer et missions à accomplir	Moyens organisationnels et financiers
Sécurité	Information, formation	À l'occasion de l'accueil des nouveaux collègues	Informations sur le BET et notamment sur la surveillance de la santé à l'école	Rédaction d'un texte	
Sécurité	DEA		A placer dans le PAA 2010	Achat du matériel Formation des secouristes au DEA	
Santé	Assuétudes chez les étudiants			Plan « drogue »	
Santé	Confort thermique	Régulation du chauffage	Placement de vannes thermostatiques		
Charge psychosociale	Évaluation du stress au travail	Application de la méthode SOBANE - DEPARIS			
Charge psychosociale	Assuétudes dans les écoles				
Ergonomie	Analyse au service technique		A placer dans le PAA 2010	Utilisation de la méthode DEPARIS avec l'aide du Cési	
Ergonomie	Faciliter la mise en œuvre du matériel pédagogique				
Hygiène	Réalisation des vestiaires et des douches				
Hygiène	Évacuation des produits dangereux				
Embellissement des lieux de travail	Dossier UREBA				
Mesures prises en matière d'environnement	Tri des déchets				
Mesures prises en matière d'environnement	Récupération des eaux pluviales				
Mesures prises en matière d'environnement	Utilisation des eaux des puits qui existent sur le site				
Sécurité	Compartimentage, B9	L'ensemble destiné à une occupation nocturne doit être compartimenté. Parois Rf 1h et portes Rf			

		1/2h. Ce compartiment donne sur une sortie directe compartimentée également. Les armoires électriques ne font pas partie du compartiment			
Sécurité	Éclairage de sécurité, B9	Au dessus des sorties et des sorties de secours et dans le couloir et dans l'escalier de logement à chaque niveau			
Sécurité	Compartimentage, B6	A tous les niveaux. Sas à côté de l'ascenseur réalisé avec des parois (horizontales et verticales) Rf 1h et portes Rf 1/2h	A tous les niveaux. Sas à côté de l'ascenseur réalisé avec des parois (horizontales et verticales) Rf 1h et portes Rf 1/2h		

PAA 2009

	DOMAINES		ACTIONS	RESPONSABLES	PRÉAVIS
1	Sécurité	DEA	Achat d'un appareil	SIPPT et Directions	
2	Sécurité	Secouristes DEA	Formation	SIPPT, SEPPT et Directions	
3	Sécurité	Premiers secours	Formation de nouveaux secouristes	SIPPT, SEPPT et Directions	
4	Sécurité	Premiers secours	Remise à niveau des secouristes du site d'Outremeuse	SIPPT, SEPPT et Directions	
5	Sécurité	Prévention incendie	affichages de sécurité dans les bâtiments, B1 à B3, B5 à B8, P4, P5 et P6. Un bandeau rouge sera placé autour des plans et des consignes, et les caractères seront agrandis	SIPPT, M. MABILLE et directions	En cours
6	Sécurité	Prévention incendie	Exercice d'évacuation, B2-B3	Directions	octobre
7	Sécurité	Prévention incendie	Resserrage (passages de câbles) dans les compartiments Rf	Directions	Archi
8	Sécurité	Machines dangereuses dans l'atelier « Design »	Information, formation Réalisation des affiches qui informent les utilisateurs des dangers et de l'utilisation des EPI	SIPPT, M. MABILLE	En cours
9	Ergonomie	Service technique	Étude en vue de déterminer notamment les causes des accidents de travail	Direction et SEPPT	2010
10	Santé	Inventaire Asbeste	Appliquer les pictogrammes « asbeste »	Directions, SIPPT et SEPPT	Terminé
11	Charge psychosociale	Personne de confiance	Formation de la personne de confiance	Directions, SIPPT et SEPPT	Fait
12	Embellissement des lieux de travail	Local des techniciennes de surfaces	Aménagement du nouveau local, sans toutefois en faire un réfectoire et accomplir des percements en façade	Directions	En cours
13	Hygiène	WC	Placement de patères, ou des porte-manteaux dans les WC des professeurs	Directions	En cours
14	Sécurité	Éclairage du parking			Réalisé
15	Embellissement des	CROA céramique	Réfections des plafonds (local solvants)	Directions	A l'étude

	lieux de travail				
16	Sécurité, compartimentage	B12-B13	Le restaurant doit être considéré comme un compartiment individualisé, parois Rf 1h et les portes Rf 1/2h		
17	Compartimentage	B12-B13	Les cages d'escaliers E 01 et E 02 doivent constituer des compartiments.		
18	Sécurité, compartimentage	B12-B13	Vérification des performances des panneaux et des portes Rf – certifié ISIB à fournir		
19	Sécurité, compartimentage	B11	Le local B11 1 11 doit être muni d'une porte Rf ou être libre de matériau inflammable		
20	Sécurité, compartimentage	B5-P6	Porte de communication Rf 1/2h à placer		
21	Sécurité, compartimentage	P5	E 02. Compartimentage à réaliser y compris au rez		
22	Sécurité, compartimentage	P4	E 01. Compartimentage à réaliser y compris au rez et jusqu'au grenier		
23	Sécurité, compartimentage	P4	Compartimentage du monte charge		
24	Sécurité, évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Limiter au maximum les tableaux et les objets de tailles réduites. Les objets de grande dimension sont à proscrire.		
25	Sécurité, évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Les voies de communications doivent être bien signalées		
26	Sécurité, évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Les portes doivent pouvoir s'ouvrir à tout moment		
27	Sécurité, évacuation	B3	Aménagement d'une sortie extérieure formée par une échelle de secours en métal reliant la plate forme du premier étage		
28	Sécurité, évacuation	B9	Dégagement des accès lors de l'occupation du B9.		
29	Sécurité, évacuation	B9	La porte d'accès et la porte des sanitaires doivent être maintenues déverrouillées et dégagées		
30	Sécurité, évacuation	B11	Les locaux d B11 1 01 à B11 1 10 ne sont desservis que par une seule issue de secours. La cage d'escalier doit être vidée de tout matériau facilement inflammable et d'appareil électrique		
31	Sécurité, évacuation	B11-B13	Les portes RF doivent être munies de système de fermeture automatique. Elles ne peuvent pas être calées en position « ouverte »		
32	Sécurité, évacuation	Bâtiments centraux	La signalisation des sorties et des sorties de secours doit être améliorée		
33	Sécurité, évacuation	Bâtiments centraux	Placement d'un garde corps autour des échelles de secours sur les passerelles de secours		
34	Sécurité, évacuation	B7	C2 02. Détection incendie automatique		
35	Sécurité, évacuation	P4	C2 02. Détection incendie automatique		
36	Sécurité, évacuation	B12	Local chaufferie. Placer une détection de gaz qui a pour objet de couper l'alimentation en énergie		
37	Sécurité, évacuation	B12	Signalisation du bouton « arrêt d'urgence » de la chaudière (à l'extérieur du local)		
38	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B9	1 extincteur eau-mousse par 150m ² dans la salle de spectacle		
39	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B9	1 extincteur eau-mousse en zone habitation		

40	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B12	Le réfectoire aurait du être équipé d'un réseau de dévidoirs (rapport 01/80/0213/RJ/KL du 04092000)		
41	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	ISELL	Extincteur CO2 à côté des armoires électriques		
42	Sécurité, moyens de lutte contre l'incendie	B13	Cuisine. Généralisation du système d'extinction automatique à tous les points de cuisson		
43	Sécurité	B11	Les liquides inflammables et corrosifs doivent être placés dans un local sécurisé (dépôt munitions)		
44	Sécurité, exutoire de fumée	B2	Installer un exutoire de fumée dans la cage d'escalier E 01		
45	Sécurité, exutoire de fumée	P4	Placement d'un exutoire de fumée au sommet		
46	Sécurité, exutoire de fumée	P6	Placement d'un exutoire de fumée au sommet		
47	Sécurité, détection incendie	B9	Un détecteur autonome de fumée à chaque niveau du compartiment à occupation nocturne		
48	Sécurité, chauffage		Local chaudières Parois Rf 1 h et porte Rf ½ h Resserrage aux passages des câbles et des tuyaux Contrôle de la porte Rf par un menuisier (certifié ISIB)		

9. Divers

9.1. Affichage des PV du CPPT

Monsieur Servais demande un affichage du rapport de la dernière réunion du cppt dans chacune des salles des professeurs. Monsieur Pirlot explique qu'il n'y a pas une salle des professeurs dans toutes les sections. Monsieur Servais insiste pour que les panneaux d'affichage dans le couloir des bureaux du secrétariat soient réinstallés.

Monsieur Pirlot approuve.

9.2. Les nouveaux pictogrammes

Les nouveaux pictogrammes devront bientôt être utilisés notamment pour l'étiquetage, la signalisation et les FDS qui concernent les produits dangereux. Monsieur Servais remet au conseiller en prévention un document qui reprend les nouveaux pictogrammes que nous devons utiliser.

9.3. Exercices d'évacuation

Il est rappelé aux membres du comité que le prochain exercice d'évacuation des bâtiments se déroulera au mois d'octobre.

Monsieur Servais aimerait, puisqu'il y a une demande des collègues qui s'interrogent à propos de leur efficacité, qu'un debriefing soit réalisé, soit à l'occasion d'une réunion, soit par courrier électronique.

Le prochain exercice d'évacuation est prévu pour cet automne. Il concernera les bâtiments B2 et B3. Bien que la date ne soit pas encore fixée, l'exercice se déroulera à la fin du mois d'octobre.

Monsieur Husquet propose qu'un debriefing soit réalisé directement à la suite de l'exercice.

9.4. Évacuation des déchets

Monsieur Delvaux propose qu'il soit fait appel à une société extérieure.

Monsieur Pirlot explique que la commission développement durable met au point un système de compostage des ordures de la cafétéria.

9.5. L'éclairage

Monsieur Servais et ses collègues du B12 remercient Monsieur Pirlot pour le nettoyage des luminaires. Puisque les disques n'ont pas été remis, la puissance lumineuse en est considérablement augmentée.

9.6. Assurance pour le travail de nuit

Monsieur Husquet s'inquiète auprès de Monsieur Pirlot qui le rassure, que les assurances sont prévues pour le travail de nuit effectué par les collègues du service technique (femmes d'entretien).

9.7. Le contrat du conseiller en prévention

Il semble que, à son grand étonnement d'ailleurs, Monsieur Mabile n'ait pas envoyé son cv et une copie de ses contrats à Monsieur Husquet.

9.8. Les travaux sur le site d'Outremeuse

En ce qui concerne le remplacement des châssis, Monsieur Husquet informe le comité que nous en sommes au stade de l'adjudication publique et que le candidat sera sélectionné dans trois semaines. Il semble évident que les travaux coïncideront avec les cours. Monsieur Servais propose de donner les dates des voyages scolaires à l'entrepreneur afin de planifier au mieux les travaux. Monsieur Husquet rappelle que ce sont les châssis en aluminium qui ont été choisis.

Monsieur Husquet insiste auprès de Monsieur Pirlot pour qu'il s'assure qu'un certificat de visite soit délivré en vue de l'adjudication.

En plus des travaux qui concernent les châssis, des travaux seront réalisés en relation avec la mise en conformité des bâtiments imposée par les pompiers. Certains de ces travaux, les passerelles, les toitures et les exutoires, seront réalisés par un couvreur.

Monsieur Mabile a reçu du coordinateur sécurité santé, le canevas du PGSS. Monsieur Mabile rappelle à ce propos que quelques tablettes de fenêtres contiennent de l'asbeste dans le bâtiment A2.

9.9. La galerie

Monsieur Servais estime primordial de conscientiser les utilisateurs de la galerie pour que rien ne soit placé devant les issues de secours. Monsieur Servais s'assure auprès de Monsieur Pirlot que c'est bien Madame Kmet qui est chargée de la mise en place des expositions dans la galerie, et propose qu'une visite soit réalisée par le conseiller en prévention avant que l'exposition ne soit accessible au public.

9.10. Les secouristes

Un appel doit être fait aux enseignants pour trouver des candidats à la formation des secouristes. Monsieur Servais propose de réaliser cet appel à la rentrée académique,

9.10. Encombrement du petit local sur le palier du B11

La porte qui sépare le local 111 du B11 du palier E1 01 n'est pas résistante au feu. Monsieur Servais réclame qu'une solution de rechange soit proposée.

Monsieur Pirlot estime qu'en temps normal, ce local ne doit pas servir de réserve de bois.

9.11. DEA

Monsieur Mabile explique que le prix des défibrillateurs est plus élevé qu'il ne le pensait. De plus, l'ISA va se séparer de l'entreprise et ne participera donc pas à l'achat du matériel et au coût de la formation des secouristes.

Le comité réfléchira à la réalisation de l'investissement dans les prochains mois.

10. Actions à réaliser ce mois**10.1. Monsieur Husquet****10.2. Monsieur Pirlot**

Appel aux candidats secouristes au service technique.

10.3. Monsieur Mabille

Entreprendre les démarches afin de choisir l'appareil de DEA que nous allons acquérir.

Élaboration de la liste des secouristes désireux de se former à la DEA.

Passer les documents liés à la méthode SOBANE.

10.4. Monsieur Delvaux

Appel aux candidats secouristes dans les secrétariats.

Devis pour l'évacuation des produits dangereux

10.5. Monsieur Servais**10.6. Monsieur Cafagna**

Mettre les documents SOBANE sur un site afin qu'ils puissent être téléchargés.

La prochaine réunion est programmée pour le mardi 6 juillet 2010 à 9 heures.

Propositions pour les prochaines réunions:

Georges Mabille

Conseiller en prévention niv 1